

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile Zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 10 décembre 2020

DESIGNATION D'UN  
REPRESENTANT DU  
POLE  
METROPOLITAIN AU  
CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
D'AURA INDUSTRIE  
4.0 (MONT-BLANC  
INDUSTRIE)

L'an deux mil vingt, le dix décembre à dix-neuf heures, le  
Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en visio  
conférence, sous la présidence de Christian DUPESSEY,  
Convocation du : 3 décembre 2020

Secrétaire de séance : Pierre-Jean CRASTES

Membres présents : 33

N° CS2020-36

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 44  
Nombre de délégués  
Présents : 33  
Pouvoirs : 2

• Délégués titulaires :

M. Patrick ANTOINE - M. Hubert BERTRAND – M. Claude  
MANILLIER – Mme Nadine PERINET – M. Philippe  
NOUVELLE – Mme Claire CHUINARD – M. Jean-François  
OBEZ – M. Patrice DUNAND – M. Stéphane VALLI –  
M. Sébastien JAVOGUES – M. Vincent SCATTOLIN –  
M. Jean-Claude GEORGET – M. Pierre-Jean CRASTES -  
M. Christophe ARMINJON – M. Daniel RAPHOZ –  
M. Julien BOUCHET – M. Benjamin VIBERT – M. Florent  
BENOIT - M. Christian DUPESSEY – M. Christophe  
SONGEON – M. Denis MAIRE – Mme Carole VINCENT –  
Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - Mme Catherine  
BRUN - M. Marin GAILLARD – M. Gabriel DOUBLET –  
M. Christophe MAYET – M. Alain LETESSIER

• Délégués suppléants :

Mme Pascale MORIAUD, suppléante de M. Jean-Claude  
TERRIER - M. Gaëtan COME suppléant de Mme Aurélie  
CHARILLON – Mme Laetitia VENNERS, suppléante de M.  
Cyril DEMOLIS – M. Jacques DEBOUT, suppléant de  
Mme Christine DUPENLOUP - M. Christian AEBISCHER,  
suppléant de M. Bernard BOCCARD

• Délégués représentés :

M. Jean-Yves BROISIN donne procuration à M. Jean-  
Claude GEORGET – Mme Chrystelle BEURRIER donne  
procuration à M. Christophe SONGEON

- **Délégués excusés** :

**Mme Christine DUPENLOUP** –

**– Mme Isabelle HENNIQUAU – Mme Muriel BENIER – M. Bernard BOCCARD – M. Yves CHEMINAL – M. Jean Luc SOULAT – Mme Chrystelle BEURRIER – M. Joseph DEAGE – M. Cyril DEMOLIS – M. François DEVILLE – M. Jean-Claude TERRIER – M. Philippe MONET – M. Yves MASSAROTTI – M. Jean-Yves BROISIN**

## DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU POLE METROPOLITAIN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AURA INDUSTRIE 4.0 (MONT-BLANC INDUSTRIE)

Au titre du développement économique, le Pôle métropolitain du Genevois français élabore et met en œuvre une stratégie de développement économique à l'échelle de son territoire. L'Industrie du Futur, également appelée « industrie 4.0 » compte parmi les secteurs dynamiques du territoire et constitue le principal domaine d'excellence en termes de création de valeur ajoutée économique et d'emplois et présente un enjeu majeur pour l'essor économique du Genevois français.

Le Pôle de compétitivité Mont-Blanc Industries, porté par l'association « Auvergne Rhône-Alpes Industrie 4.0 » (AURA Industrie 4.0), agit au cœur d'un écosystème dynamique en fédérant les compétences des partenaires technico-économiques du territoire pour accompagner et accélérer la croissance des entreprises dédiées aux secteurs du décolletage, de l'usinage complexe, de la mécanique de précision et de la mécatronique. Son ambition est de :

- devenir un territoire de référence d'excellence dans cette filière.
- développer la compétitivité mondiale des entreprises industrielles en les amenant vers la co-traitance, la diversification sectorielle et le développement de produits propres.
- aider et accompagner les entreprises industrielles du territoire à se développer par l'innovation, la conquête des marchés à l'export et l'amélioration de leurs performances.

Dans ce cadre, le Pôle métropolitain a souhaité soutenir le programme «Label Mont-Blanc Excellence Industries ». Ce Label est un outil pour renforcer la compétitivité des entreprises industrielles du territoire et promouvoir celles-ci.

Vu la convention cadre 2018-2020 de partenariat et de financement avec l'Association AURAI 4.0 adoptée par le Comité syndical du Pôle métropolitain du Genevois français lors de sa séance du 28 septembre 2018 (délibération n° CS-2018-30) ;

Considérant le renouvellement effectif du Comité Syndical, il convient de désigner un nouveau représentant du Pôle métropolitain français au sein du Conseil d'administration d'AURAI 4.0 ;

Conformément à l'article 2121-21 du CGCT (Code général des collectivités territoriales), le Comité syndical peut décider à l'unanimité, de procéder à l'élection scrutin public.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, avec 31 voix pour, un vote blanc de Monsieur Alain LETESSIER, Monsieur Stéphane VALLI s'abstenant, Messieurs Gabriel DOUBLET et Sébastien JAVOGUES ne prenant pas part au vote,

- **DESIGNE** Monsieur Marin GAILLARD, représentant du Pôle métropolitain du Genevois français au sein du Conseil d'administration d'AURA Industrie 4.0

Envoyé en préfecture le 16/12/2020

Reçu en préfecture le 16/12/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 074-200075372-20201210-CS2020\_36-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture  
d'Annecy le 15/12/20

Publié ou notifié le 15/12/20

Le Président,  
Christian DUPESSEY



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Dupessey", is written across the bottom of the seal.